

Séjour Scolarité en Boarding School



Vivre une expérience mémorable !

Ce séjour scolarité à l'étranger s'articule autour d'une véritable découverte culturelle et d'une expérience au sein d'un collège. Votre enfant est accueilli **au sein d'un pensionnat** tout en participant au rythme scolaire de l'établissement. L'enseignement est basé sur l'épanouissement personnel et l'expérimentation.

Possibilité de lieux d'accueil : principalement le **Sud de l'Angleterre**.

Pour qui ?

- Jeunes de la 6ème à la Terminale

Combien de temps ?

- Séjour possible de 2 semaines à un an selon l'école choisie

Avec quel niveau ?

- Admission sur présentation des derniers bulletins, de tests anglais écrits et d'un entretien oral en anglais en visio



Ce qui est automatiquement inclus :

- Un suivi constant et régulier du début jusqu'à la fin par un membre de notre équipe
- Un numéro d'urgence accessible 24h/24
- Une attestation de séjour



Les coûts à prévoir :

- . Frais de dossier Civi-Ling selon la durée du séjour
- . Frais d'inscription à l'école
- . Caution variable selon l'école et pouvant être utilisée pour des frais sur place. Elle est rendue en fin de séjour
- . Frais de scolarité comprenant le cursus scolaire et l'hébergement en pension complète
- . Frais de Guardian pour un séjour supérieur à 4 semaines (tuteur référent sur place)
- . Frais liés aux activités extra-scolaires, aux équipements sur place, à l'uniforme
- . Le transport
- . L'assurance annulation, l'assurance médicale, et certains frais engendrés par la crise sanitaire liée Covid-19 (test PCR le jour 2 par exemple)
- . L'argent de poche

Les démarches :

- Remplir notre fiche de réservation et celle de l'école. (frais de dossier Civi-Ling, frais d'inscription et caution à régler à l'inscription)
- Nous faire part d'une copie du passeport du jeune, une copie des bulletins scolaires des 2 dernières années, une recommandation du professeur d'anglais de l'élève rédigée en anglais. (frais de scolarité à régler avant l'arrivée du jeune sur place)

Ils nous ont fait confiance :

Parents de Marc, 14 ans :

"Grâce à Civi-ling, le voyage de notre fils de 14 ans, avec les contraintes des conditions sanitaires, et son installation dans le campus en Angleterre se sont très bien déroulés.

Tout a très bien été anticipé et organisé avec une vraie disponibilité de l'équipe (hyper sympa) à saluer !!!

Une fois la scolarité commencée, Civiling a aussi pris le relais entre nous et l'école. On est ravis de l'accompagnement Civiling ! "

CIVI-LING S.A.R.L. au capital de 40 000 euros

39bis boulevard Laënnec - 22000 Saint-Brieuc - France - Tel. : 02.96.75.47.47

188 avenue de la République - 59 110 La Madeleine - Tél : 03 20 15 24 97

1 Allée de la Maison Rouge - 44 000 Nantes - Tél : 02 51 24 75 51

93 boulevard du Maréchal Leclerc - CS50387 - 85 010 La Roche sur Yon - Tél : 02 51 24 75 55

Internet : www.civi-ling.com - Email : info@civi-ling.com

Certificat d'Immatriculation ATOUT France n°IM022100005- R.C.S Saint-Brieuc N° 433 219 771 /

Garantie financière : APST : Assurance RCP : Mutuelle du Mans

CIVILING EST LABELISÉ

